



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 02 OCTOBRE 2018

En communication

Patrick AUBIN
Pascal BAUDE
Pascal BOUCHET
Marc CHATAIN
Serge DAGADA
Jean-Louis DUGRAVOT
Muriel EYL
Benoît GUILLON
Jean-Claude HEBRAS
Gisèle LE TUHAUT
Fabrice MAHIEU
Bernard MALFONDET
Marianne MAZEL
Annie MOREAU
Charles SCOTTO
Pierre SIONNEAU
Christian ZAKARIAN

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT
Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

12 h 15

Les membres en communication font le point des anomalies remontées lors de la journée des championnats et coupes de France du 29/30 septembre.

En coupe de France régionale et départementale, 18 rencontres sur environ 1300 ont été déclarées perdues par pénalité ; soit pour cause de joueurs(ses) non-inscrits(es) dans la liste de la convention, ou joueurs(se) non qualifié(es) à la date du match ou encore pour non-respect de la procédure en cas d'absence d'arbitre officiel.

En compétition nationale :

- . coupe de France nationale féminine : match perdu par pénalité pour l'équipe de l'ENT. TAULE/CARANTEC/MORLAIX PLOUGONVEN pour avoir inscrit sur la FDME une joueuse non autorisée (pas dans la liste de la convention)
- . Championnat -18 ans masculins, match perdu par pénalité pour l'ENTENTE DE L'OISE pour une joueuse inscrite sur la FDME non autorisée car titulaire d'une licence de type D ainsi qu'une joueuse non inscrite dans la convention.

Après avoir fait le tour des anomalies, la commission valide les tirages du 3° tour de Coupe de France nationale féminine et masculine prévu le we du 20/21 octobre pour les féminines et le 27/28 octobre 2018 pour les masculins.

Encore quelques anomalies cette semaine (peu nombreuses), concernant les officiels de table non conformes. Rappel ci-après les obligations des clubs.

OFFICIELS DE TABLE (OT)

Les clubs ont pour obligation d'inscrire sur la FDME un officiel de table (OT) comme chronométreur (club recevant) et secrétaire (club visiteur) avec une habilitation en cours de validité. Toutes les informations nécessaires (date de délivrance de l'habilitation, délai de validité) doivent être saisies dans GESTHAND par la ligue du licencié. Toute anomalie sera signalée sur la FDME avant le début de la rencontre. En cas de manquement, nous sanctionnerons le club fautif d'une pénalité financière. De plus, toute personne inscrite à une formation à venir doit être enregistrée par sa ligue dans GESTHAND comme «officiel de table de marque en formation». Si cette rubrique est bien renseignée, aucune anomalie ne remontera sur les FDME. **Pour tous renseignements sur le sujet, veuillez-vous rapprocher de la Commission d'Arbitrage de votre ligue (CTA).**

Fait à Gentilly, le 05 octobre 2018

Le Président,
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 29/30 SEPTEMBRE 2018
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	/
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de vérification de FDME)	- CERNAY/WATTWILLER HB CDF Nat. M. (2° tour) - ENTENTE DE L'OISE -18M/P6 - CONVENTION COTENTIN (Cherbourg) -18M/P7 - PAYS DE LA SARTHE HB -18M/P8 - ELITE 95 -18M/P9 - CS VESULIEN HAUTE SAONE -18M/P12
* <u>PENLITE SPORTIVE</u>	- ENT. TAULE/CARANTER/MORLAIX PLOUGONVEN CDF Nat. F (2° tour) <u>Coupes de France Reg/Dept (1° tour) :</u> - HBC CREPY EN VALOISE (ENTENTE DE L'OISE) -18M/P6 - LESNEVEN LE FOLGOET HB CDF Rég. M. - HBC CAMPESIEEN CDF DEPT. M. - MONTBRON AMSL CDF DEPT M. - HBC MAGNAC LAVAL CDF DEPT M. - HBC COUDEKERQUOIS CDF DEPT M. - HBC PONTOIS CDF DEPT M. - HBC DE GAGNY CDF DEPT M. - COBSE HB CDF DEPT M. - AL CHATEAUBRIANT CDF DEPT M. - HB SUD DEUX-SEVRES CDF DEPT M. - VENCE HB SPORT CDF DEPT M. - ABBEVILLE EAL CDF REG. F. - RUEIL AC CDF REG F. - OSSAU HBC CDF REG F. - TINTENIAC COMBOURG HBC CDF DEPT F. - CS VILLEDIEU HB CDF DEPT F. - CHATEAU LA VALLIERE HB CDF DEPT F. - HBC LUDOIS CDF DEPT F. - BRAY HB CDF DEPT F. - HBC KERVIGNAC CDF DEPT F. - HB EULALIEN CDF DEPT F. - VILLEBOIS CDF DEPT F. - DRAGUIGNAN VAR HB CDF DEPT F.
* <u>FORFAIT</u>	/

*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.